

Fiche de données de sécurité



Section 1 - Identification du produit et du fournisseur

Nom du produit	▪ Polymère Micro-Cem^{MC}
N° de FDS interne	▪ 137
Description du produit	▪ Adjuvant pour mélanges à base de ciment.
Utilisation du produit	▪ Polymère à utiliser avec les revêtements ultramines Micro-Cem ^{MC} .
Fabricant	▪ Butterfield Color 625 W. Illinois Ave. Aurora, IL 60506 États-Unis www.butterfieldcolor.com
Téléphone	
Général	▪ (800)-282-3388
Général	▪ (630)-906-1982 - Télécopie
<u>Urgences</u>	(800)-424-9300 - ChemTrec
Date de préparation	▪ 04.11.2010
Date de dernière révision	▪ 04.11.2010

Section 2 - Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences

AVERTISSEMENT

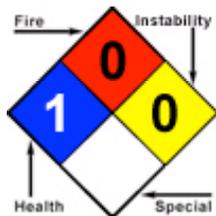
Provoque l'irritation des yeux.

Prévention	Se laver avec soin après manipulation.
Intervention	CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cela est aisément possible. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir des conseils/soins médicaux.
Entreposage/élimination	Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

État physique	▪ Liquide
Couleur	▪ Blanc
Odeur	▪ Légère, sucrée
OSHA	▪ Néant
SIMDUT	▪ Néant
UE	▪ Néant

- SGH**
- Lésions oculaires graves, irritation oculaire - Catégorie 2B
- Voie de pénétration**
- Inhalation, yeux

NFPA :



Effets possibles sur la santé

Inhalation

- Aigus (immédiats)**
- Chroniques (différés)**

- Peut provoquer une irritation mineure des voies respiratoires.
- Aucune donnée disponible.

Peau

- Aigus (immédiats)**
- Chroniques (différés)**

- Sous des conditions normales d'utilisation, aucun effet présumé sur la santé.
- Aucune donnée disponible.

Yeux

- Aigus (immédiats)**
- Chroniques (différés)**

- Peut provoquer une légère irritation.
- Aucune donnée disponible.

Ingestion

- Aigus (immédiats)**
- Chroniques (différés)**

- Sous des conditions normales d'utilisation, aucun effet présumé sur la santé.
- Aucune donnée disponible.

Effets possibles sur l'environnement

- Cette substance contient un composant qui est toxique pour les organismes aquatiques.

Voir Section 12 Données écologiques.

Section 3 - Composition / information sur les composants

Composants dangereux						
Nom chimique	CAS	% (poids)	UN ; EINECS	DL50/CL50	Classification UE et phrases R	Autre
Latex polymère	Exclusif	25% à 35%	Exclusif	Non disp.	ND	ND
Silice colloïdale	Exclusif	5% à 10%	Exclusif	Non disp.	ND	ND
Exclusif	Exclusif	0% à 1%	Exclusif	DL50 ingestion/orale - Rat : =20 g/kg DL50 cutanée - Lapin : = 20800 mg/kg	ND	ND
Exclusif	Exclusif	0% à 1%	Exclusif	Non disp.	ND	ND
Exclusif	Exclusif	0% à 1%	Exclusif	Non disp.	ND	ND
Composants non dangereux						
Nom chimique	CAS	% (poids)	UN ; EINECS	LD50/LC50	Classification UE et phrases R	Autre
Exclusif	Exclusif	55% à 65%	Exclusif	Non disp.	Non disp.	Non disp.

En vertu de la réglementation des États-Unis (29 CFR 1900.1200 - Hazard Communication Standard), ce produit est considéré dangereux. Au Canada, le produit susmentionné est considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Ce produit est considéré dangereux suivant la Directive européenne 67/548/CEE. Selon le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), ce produit est considéré comme étant dangereux.

Section 4 - Premiers soins

- Inhalation**
- Amener la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est laborieuse. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas.
- Peau**
- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Enlever et isoler les vêtements et les chaussures souillés.
- Yeux**
- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes.
- Ingestion**
- En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir sauf instruction contraire par du personnel médical. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
- Information générale**
- Appeler le service médical d'urgence. S'assurer que le personnel médical est informé des substances concernées et qu'il prend les mesures de précaution nécessaires pour se protéger.

Voir Section 2, Effets possibles sur la santé.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

- Moyens d'extinction**
- INCENDIE IMPORTANT : Jet d'eau, brouillard d'eau ou mousse normale.
 - PETITS INCENDIES : Poudre chimique, CO₂, jet d'eau ou mousse normale.
- Agents extincteurs inappropriés**
- Aucune donnée disponible.
- Procédures de lutte contre l'incendie**
- Endiguer l'eau d'extinction pour son élimination ultérieure. Tenir le personnel non autorisé à l'écart. Rester en amont par rapport au vent.
 - INCENDIES IMPORTANTS : Ne pas éparpiller les matières déversées avec des jets d'eau sous haute pression. INCENDIES IMPORTANTS : Éloigner les récipients de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.
- Risques inhabituels d'incendie et d'explosion**
- Aucune donnée disponible.
- Produits de décomposition dangereux**
- Aucune donnée disponible.
- Protection des pompiers**
- Les vêtements protecteurs de pompiers de bâtiments n'offrent qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

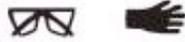
- Précautions individuelles**
- Ne pas toucher la matière déversée ni marcher à travers. Rester en amont par rapport au vent.
- Procédures d'urgence**
- Tenir le personnel non autorisé à l'écart.
- Mesures de précautions environnementales**
- Le ruissellement des agents d'extinction peut être polluant.
- Mesures à prendre pour l'isolation/le nettoyage**
- Interrompre l'écoulement si cela peut se faire sans risque. Empêcher le déversement dans des cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces fermés.
 - PETITS DÉVERSEMENTS : Récupérer avec du sable ou autre matériau absorbant non combustible et placer dans des récipients en vue d'une élimination ultérieure.
 - DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Endiguer très en avant du déversement de liquide en vue d'une élimination ultérieure.
- Matières interdites**
- Aucune donnée disponible.

Section 7 - Manutention et stockage

- Manutention**
- Adopter de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
- Stockage**
- Conserver dans un endroit frais et sec.
- Matériaux d'emballage spéciaux**
- Aucune donnée disponible.
- Matières incompatibles ou sources d'inflammation**
- Aucune donnée disponible.

Section 8 – Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Équipement de protection individuelle



Pictogrammes

Respiratoire

Yeux/visage

Mains

Peau/corps

Considérations générales d'hygiène industrielle

Mesures/contrôles d'ingénierie

- Lorsque la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire approprié.
- Porter un équipement de protection des yeux (lunettes à coques, masque facial ou lunettes de sécurité).
- Porter des gants appropriés.
- Aucune donnée disponible.
- Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Manipuler en conformité avec de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
- Aucune donnée disponible.

Conseils/limites d'exposition

Résul.		Canada Ontario
Exclusif (Exclusif)	TWA	50 ppm TWAEV (total aérosol et vapeur); 155 mg/m3 TWAEV (total aérosol et vapeur); 10 mg/m3 TWAEV (pour évaluer la visibilité dans un environnement de travail, aérosol seulement)

Légende des abréviations

TWA = (Time-Weighted Average) moyenne pondérée dans le temps basée sur des expositions de 8 h/jour, 40 h/semaine
 TWAEV = (Time-Weighted Average Exposure Value) valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

État physique

Apparence/description

- Liquide
- Liquide blanc de légère odeur sucrée.

Couleur : Blanc		Odeur : Légère sucrée	
Goût : Non disp.		Seuil olfactif : Non disp.	
Point d'ébullition :	Non disp.	Tension de vapeur :	Non disp.
Point de fusion :	Non disp.	Densité de vapeur :	Non disp.
Densité :	Non disp.	Taux d'évaporation :	Non disp.
Masse volumique :	Non disp.	COV (pds) :	Non disp.
Masse volumique apparente :	Non disp.	COV (vol.) :	Non disp.
pH :	Non disp.	Mat. volatiles (pds) :	Non disp.
Solubilité dans l'eau :	Non disp.	Mat. volatiles (vol.) :	Non disp.
Solubilité dans les solvants :	Non disp.	Point d'éclair :	Non disp.
Viscosité :	Non disp.	Type d'essai point d'éclair :	Non disp.
Demi-vie :	Non disp.	LSE :	Non disp.
Coefficient de partage octanol/eau :	Non disp.	LIE :'	Non disp.
Coefficient de répartition eau/huile	Non disp.	Auto-inflammation :	Non disp.
Facteur de bioaccumulation :	Non disp.	Facteur de bioconcentration :	Non disp.
Demande biochimique en oxygène DBO/DBO5 :	Non disp.	Demande chimique en oxygène :	Non disp.
Persistance :	Non disp.	Dégradation :	Non disp.

Section 10 – Stabilité et réactivité

Stabilité	▪ Stable
Polymérisation dangereuse	▪ La polymérisation dangereuse n'est pas possible.
Conditions à éviter	▪ Aucune donnée disponible.
Matières incompatibles	▪ Aucune donnée disponible.
Produits de décomposition dangereux	▪ Aucune donnée disponible.

Section 11 - Données toxicologiques

Nom du composant	Concentration	CAS	Données
<i>Exclusif</i>	0% à 1%	<i>Exclusif</i>	Toxicité aiguë : DL50 orale-rat : 20 g/kg; CTmin. inh-rat : 2180 mg/m ³ /6 h/90 j; DL50 cut.-lapin : 20800 mg/kg; DTmin. cut.-hmn : 4,5 mg/kg/3 j; Irritation : yeux-lapin 100 mg LÉG; yeux-lapin 500 mg/24 h LÉG; peau-hmn 500 mg/7 j LÉG; cut.-hmn 104 mg/3 j MOD; cut.-hom. 10 %/2 j; cut.-fem. 30 %/96 h ouvert LÉG
<i>Exclusif</i>	< 1,75%	<i>Exclusif</i>	Toxicité aiguë : DL50 oral-mus : 3500 mg/kg; DL50 oral-rat : 4190 mg/kg; DTmin cut.-mus : 600 mg/kg/4 sem.; Irritation : yeux-lapin 1% GRA; Mutagénicité : oms-rat-ori 10 200 mg/kg; dni-hmn : lym 5 ppm; dni-mus : oth 10 ppm

Légende des abréviations

TD = Dose toxique MOD = Modéré
DL = Dose létale GRA = Grave
LÉG = Léger

Section 12 - Données écologiques

Devenir environnemental	▪ Aucune donnée disponible.
Persistance / dégradation	▪ Aucune donnée disponible.
Potentiel de bioaccumulation	▪ Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	▪ Aucune donnée disponible.
Autre information	▪ Un composant de cette matière peut provoquer une toxicité aquatique.

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Produit	▪ Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.
Emballage	▪ Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Section 14 - Informations relatives au transport

DOT - États-Unis - Department of Transportation
Nom d'expédition : Non réglementé

TMD - Canada - Transport de marchandises dangereuses
Nom d'expédition : Non réglementé

OMI-IMDG – Transport maritime international
Nom d'expédition : Non réglementé

ADN - Europe - Transport des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

Nom d'expédition : Non réglementé

IATA - Association du transport aérien international

Nom d'expédition : Non réglementé

ADR - Europe - Transport des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

Nom d'expédition : Non réglementé

RID - Europe - Transport des marchandises dangereuses par chemins de fer

Nom d'expédition : Non réglementé

Section 15 - Informations sur la réglementation

Classifications de dangers SARA

▪ Néant

Lois des états sur le droit à l'information

Composant	CAS	MA	NJ	PA
<i>Exclusif</i>	<i>Exclusif</i>	Non	Non	Non
Latex polymère	Non disp.	Non	Non	Non
Silice colloïdale	Non disp.	Non	Non	Non
<i>Exclusif</i>	<i>Exclusif</i>	Non	Oui	Oui
<i>Exclusif</i>	Non disp.	Non	Non	Non
<i>Exclusif</i>	Non disp.	Non	Non	Non
<i>Exclusif</i>	<i>Exclusif</i>	Non	Non	Non

Inventaire

Composant	CAS	Canada LIS	Chine	UE - EINECS	TSCA
<i>Exclusif</i>	<i>Exclusif</i>	Oui	Oui	Oui	Oui
Latex polymère	Non disp.	No	Non	Non	No
Silice colloïdale	Non disp.	No	Non	Non	No
<i>Exclusif</i>	<i>Exclusif</i>	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Exclusif</i>	Non disp.	No	Non	Non	No
<i>Exclusif</i>	Non disp.	No	Non	Non	No
<i>Exclusif</i>	<i>Exclusif</i>	Oui	Oui	Non	Oui

Canada

Travail

Canada - SIMDUT - Classification des substances

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Produit non réglementé en vertu des critères de classification du SIMDUT
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Produit non réglementé en vertu des critères de classification du SIMDUT
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% D2B

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% 1 %
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% 1 %

Chine

Autre

Chine - Liste des marchandises dangereuses

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

Europe

Autre

UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Classification

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Limites de concentration

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Étiquetage

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Notes - Substances et mélanges

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

UE - CLP (1272/2008) - Annexe VI - Tableau 3.2 - Conseils de prudence

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

États-Unis

Travail

É.-U. - OSHA - Gestion de la sécurité des procédés - Substances chimiques très dangereuses

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - OSHA - Substances chimiques spécifiquement réglementées

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

Environnement

É.-U. - CAA (Clean Air Act) - Polluants atmosphériques dangereux 1990

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - CERCLA/SARA - Substances dangereuses et leurs quantités déclarables

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - CERCLA/SARA - Radionucléides et leurs quantités déclarables

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 - Substances extrêmement dangereuses - EPCRA RQ

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 - Substances extrêmement dangereuses - TPQ

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Déclaration d'émission

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Liste des substances chimiques PBT

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

États-Unis - Californie Environnement

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Femelle

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Mâle

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

États-Unis - Rhode Island

Travail

É.-U. - Rhode Island - Liste des substances dangereuses

- *Exclusif* *Exclusif* 0% à 1% Inflammable
- *Exclusif* *Exclusif* 55% à 65% Non répertorié
- *Exclusif* *Exclusif* < 1,75% Non répertorié

Section 16 - Autres informations

Date de préparation

- 04.11.2010

Date de dernière révision

- 04.11.2010

**Avertissement/
Déclaration de
responsabilité**

- Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de ces informations mais le fournisseur n'offre aucune garantie de qualité marchande ni d'adaptation à un emploi particulier. Tout produit acheté est vendu sous l'hypothèse que l'acheteur effectuera ses propres essais pour déterminer la qualité et la pertinence du produit. Le fournisseur décline expressément toute responsabilité pour des dégâts matériels indirects et/consécutifs résultant de l'utilisation de ce produit. Aucune information fournie ne saurait être considérée comme incitant à l'utilisation d'un quelconque produit en contravention avec tout brevet existant. Lire la fiche de données de sécurité avant de manipuler ce produit.